

PARLEMENT JURASSIEN 30 OCTOBRE 2024

Modification de la loi sur le personnel de l'Etat (dispositions transitoires afin de définir les modalités encadrant la reprise du personnel de Moutier) (première lecture)

Le Parlement a adopté le message du Gouvernement au corps électoral prévôtois le 26 avril 2017. Avant lui, la commission chargée du dossier, unanime, s'était prononcée en faveur des engagements de l'Etat, tels qu'ils sont dans la loi que nous discutons aujourd'hui.

« Le groupe PLR soutient donc le message proposé par le Gouvernement au Parlement », et « l'Etat jurassien devra pouvoir remplir l'ensemble de ses obligations envers ses actuels et nouveaux administrés ! » Ces fortes paroles sont d'Ernest Gerber, porte-parole du PLR, lors du plénum du 26 avril 2017. M. Gerber avait voté OUI au sein de la Commission, mais s'est abstenu ensuite lors du vote nominal en plénum. Je sais bien et connais la locution latine selon laquelle « la seule certitude, c'est que rien n'est certain » ! Mais quand même !

Aujourd'hui, Madame la Députée Donzé récidive dans le reniement de la parole de son groupe parlementaire.

Dans le passé, Madame, la Députée, et sans doute aurons-nous encore l'occasion de le faire à l'avenir, nous avons asséné une formule latine au Gouvernement bernois, qui avait la fâcheuse tendance à abjurer : « Pacta sunt servanda » ! Cette autre locution signifie que les parties sont désormais liées au contrat venant d'être conclu. Elle est tirée de l'obligation morale de respecter la parole donnée.

Comment doit-on interpréter votre positionnement dont on me permettra de dire qu'il n'honore pas ceux qui tentent d'en imposer la conclusion ? Pour qui les Prévôtoises et les Prévôtois nous prendraient-ils, sinon pour des individus peu respectables, s'il advenait que nous trahissions les engagements publics qui les a orientés avant le scrutin décisif, notamment sur le sort réservé à leurs employés dans la République et Canton du Jura ?

Le groupe PLR, qui semble à la dérive sous une logique funeste, Madame la Députée, se ressaisira-t-il ce matin ? Nous l'espérons vivement. S'il ne dispose pas de courageuses personnes appelées à assurer la pérennité de son siège gouvernemental, perdu en rase campagne sans avoir livré bataille, il ne manque pas d'esprits éclairés aptes à corriger ses bévues. Voilà ce que nous espérons d'eux.

Pierre-André Comte

Au nom du Groupe socialiste